



FLAMBÉE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES : QUELLES MESURES CONCRÈTES POUR PROTÉGER LES POPULATIONS VULNÉRABLES ?

Raport de synthèse de la journée de réflexion organisée par :

				
Alternative Espaces Citoyens BP : 10 948 Niamey Niger Tél : +227 20 74 24 39 alternativeniger.org	ANDHH BP : 12 859 Niamey Niger Tél. : +227 20 73 66 22 fax : +227 20 73 76 21 Email: anddh@intnet.ne	AREN BP: 12 758 Niamey Niger Tél.: +227 20 73 66 22 fax: +227 20 73 76 21 Email: aren@intnet.ne	Mooriben BP : 553 Niamey Niger Tél. (227) 20 72 40 79 Email: mooriben@intnet.ne	Timidria BP : 430 Niamey Niger Tel/Fax : +227 20 72 41 29 E mail : timidria@intnet.ne

Lieu : Siège du Syndicat National des Agents des Douanes, Niamey 16 octobre 2011

INTRODUCTION

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA 2011), le **«Consortium Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire»** (Alternative Espaces Citoyens, ANDDH, Mooriben, Timidria et AREN), a organisé le 16 Octobre 2011, au siège du SNAD à Niamey, une journée de réflexion sur le thème : **« La flambée des prix des denrées alimentaires : quelles mesures pour protéger les populations vulnérables ? »**. L'objectif de cette rencontre était de réfléchir sur la situation alimentaire au Niger, afin de faire des propositions concrètes susceptibles de permettre aux populations nigériennes de faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires et à l'insécurité alimentaire devenue récurrente.

Dans son discours introductif, le Coordonnateur du Consortium, Monsieur Moussa Tchangari, a d'abord salué la présence de cinq (5) députés nationaux, qui ont bien voulu prendre part à cette réflexion collective ; avant de les exhorter à être des porte-paroles du Consortium au niveau de l'Assemblée Nationale qui doit, selon lui, porter une grande attention au problème de la faim au Niger. Le Coordonnateur a aussi salué vivement la présence du Haut Commissaire à l'Initiative 3N (**Les Nigériens Nourrissent les Nigériens**), qui a tenu à participer aux débats de la journée de la réflexion ; marquant ainsi clairement la volonté de son institution de dialoguer avec les acteurs de la société civile. La présence des représentants des ministères concernés par la problématique de la sécurité alimentaire a été également saluée par le Coordonnateur.

Dans son intervention, M. Moussa Tchangari a rappelé que le **«Consortium Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire»** existe depuis 2007 ; ajoutant que chaque année, depuis sa création, le Consortium commémore la Journée Mondiale de l'Alimentation, afin de promouvoir le droit à l'alimentation et contribuer efficacement à la réalisation de la souveraineté alimentaire au Niger. Situant le contexte de la JMA 2011, il a souligné que pour la deuxième fois consécutive, le Niger risque de connaître une grave crise alimentaire, après celle de 2010 qui a affecté environ 7,1 millions de personnes. Compte tenu de cette situation, le Coordonnateur du Consortium a souligné que la présente journée de réflexion doit aboutir à l'élaboration d'une plate-forme minimale de plaidoyer en vue de mettre fin au cycle infernal de l'insécurité alimentaire au Niger.

Au cours de la journée de réflexion, les participants ont débattu de plusieurs sous-thèmes qui s'articulent autour de trois panels essentiels à savoir : (i) *« Le droit à l'alimentation à l'épreuve de la flambée des prix des denrées alimentaires : quelles mesures pour protéger les populations vulnérables ? »* ; (ii) *« Gestion des crises alimentaires au Niger : tirer les leçons du passé et répondre aux défis »* ; et (iii) *« Crises alimentaires au Niger : sortir des urgences et réaliser la souveraineté alimentaire »*.

Le présent rapport de synthèse essaie de donner les grandes lignes des sous-thèmes développés et les idées fortes qui ont émergé au cours des différents débats autour de ces sous-thèmes. Ce rapport s'efforce également de retracer les principales propositions et recommandations émanant à la fois des panélistes et des intervenants au cours des débats. Sans avoir la prétention de restituer intégralement toute la richesse des communications et des interventions, le présent rapport nous en donne un aperçu assez exhaustif.

PANEL I :

« LE DROIT À L'ALIMENTATION A L'ÉPREUVE DE LA FLAMBÉE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES : QUELLES MESURES EN FAVEUR DES POPULATIONS VULNÉRABLES »

(Sous la présidence de Pr Khalid Ikhiri, Président de l'ANDDH)

Sous-thème 1 : « Causes et implications de la flambée des prix des denrées alimentaires : focus sur le Niger ».

(Présenté par Moussa Tchangari, Coordonnateur du Consortium Droit à l'Alimentation et Souveraineté alimentaire, et Secrétaire Général de l'Association Alternative Espaces Citoyens)

Le sous thème intitulé « **Causes et implications de la flambée des prix des denrées alimentaires : focus sur le Niger** », a été présenté par M. Moussa Tchangari, Coordonnateur du Consortium et Secrétaire général d'Alternative Espaces Citoyens. Sa communication devrait permettre d'analyser le phénomène de la flambée des prix des denrées alimentaires au Niger, de cerner ses causes et ses conséquences sur la situation alimentaire des populations, afin d'amener les autorités nigériennes à prendre des mesures concrètes pour réguler le marché et assurer la souveraineté alimentaire dans le pays.

En introduisant sa communication, le conférencier a noté que la flambée des prix des denrées alimentaires est un phénomène mondial. En 2008, le monde entier a été secoué par une crise alimentaire de grande ampleur, qui a fait passer le nombre de personnes souffrant de la faim de 800 millions à près d'un milliard, a-t-il souligné. Abordant les causes de la flambée des prix des denrées alimentaires, premier point de son intervention, Monsieur Moussa Tchangari relève que, malgré les divergences sur cette question, on peut faire un consensus autour des facteurs suivants pointés par l'OXFAM : (i) une chute de la production de certaines denrées alimentaires en raison de la dégradation des conditions climatiques ; (ii) des restrictions à l'exportation préconisées par certains pays producteurs ; (iii) une demande croissante en biocarburants qui détourne une partie de la production alimentaire à d'autres fins ; (iv) des causes financières telles que la dépréciation du dollar, le bas niveau des taux d'intérêt et la spéculation ; (v) une hausse des coûts des hydrocarbures qui se répercute sur les prix des intrants agricoles.

Dans le deuxième point de son intervention, le conférencier a analysé le phénomène de la flambée des prix des denrées alimentaires au Niger. Il a fait remarquer à ce sujet, que la flambée des prix n'a pas commencé en 2008, période à laquelle le phénomène est devenu mondial et préoccupant même pour les pays du Nord. La flambée des prix des denrées alimentaires, précise-t-il, a commencé au Niger depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, et s'est accentuée avec la crise alimentaire de 2004-2005. En s'appuyant sur une étude menée en 1998 par le Club Sahel, Monsieur Moussa Tchangari souligne que le Niger a connu entre 1994 et 1998 une hausse sans équivalent des prix des céréales. L'étude révèle que les marges brutes des commerçants sur le mil sont passées de 28% du prix d'achat au quatrième trimestre 1996 à 118% au second trimestre 1998, avec un pic de 156% au troisième trimestre 1997.

Le conférencier note par ailleurs, qu'en 2004-2005, la flambée des prix a été associée aux mesures fiscales contenues dans la loi de finances rectificative de 2005, notamment l'élargissement de la TVA sur les produits de première nécessité (farine, sucre, lait, etc.). Et à partir d'Avril-Mai 2005, en dépit de la révision par le gouverne-

ment des mesures fiscales contestées par les citoyens, les prix des denrées alimentaires ont continué à flamber. Il en est de même pendant la période de soudure 2005 où le sac de mil de 100kg a atteint le prix record de 30.000f CFA sur des nombreux marchés au Niger.

Selon le conférencier, la crise alimentaire de 2005 permet de tirer trois (3) leçons essentielles autour desquelles doivent désormais se construire les stratégies et politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire. La première leçon c'est que les crises alimentaires de ces dernières années ne sont pas forcément liées à un problème de disponibilité des denrées alimentaires ; car, l'expérience de 2005 a démontré que la situation alimentaire des ménages s'est dégradée considérablement en raison de la flambée des prix de ces denrées devenues inaccessibles. La seconde leçon c'est que la sécurité alimentaire des ménages ne peut pas reposer exclusivement sur un bon fonctionnement des marchés; en particulier qu'il n'existe aucun mécanisme adéquat de régulation mis en œuvre par les États. La troisième leçon c'est que la libre circulation des personnes et des biens et la liberté des échanges commerciaux peuvent être remises en cause par certains États ; et cette situation peut également aggraver l'impact des crises alimentaires du fait de la limitation par certains États des exportations des produits alimentaires et des restrictions imposées aux mouvements de transhumance.

Après cette précision, le conférencier s'est appuyé aussi sur les résultats de l'enquête sur la vulnérabilité des ménages d'Avril 2010¹, pour faire ressortir que la dégradation de la situation alimentaire des ménages découle davantage des facteurs liés à la flambée des prix des denrées que des facteurs climatiques. Le conférencier estime que la sécurité alimentaire des ménages ne saurait être assurée tant qu'aucune solution n'est trouvée au problème crucial de la flambée des prix des denrées alimentaires ; et pour illustrer son propos, il s'est référé également aux résultats à une étude conduite par le SIMA, FEWSNET et le PAM pour affirmer que le marché affame les ménages.

En effet, cette étude révèle notamment que : (i) le prix des céréales a augmenté en 2010 de 20% dans toutes les régions par rapport aux prix moyens enregistrés sur la période 1991-2009 ; (ii) entre Avril et Juillet 2010, les termes de l'échange bouc/mil ont enregistré une baisse de l'ordre de 14 à 31% par rapport à la moyenne des cinq dernières années ; (iii) la flambée des prix des denrées alimentaires et la détérioration des termes de l'échange céréales/bétail ont entraîné des conséquences graves et amplifié l'impact de la crise de 2010. Le conférencier a aussi fait remarquer que les études réalisées en 2010 ont permis de relever les indicateurs de la folie des marchés : 9,3% des ménages ont dû consommer leurs semences pour survivre ; 18,8% ont dû consommer des aliments de pénurie ; 13,9% ont dû partir chercher leur pitance ailleurs ; 8% ont dû passer des journées entières sans manger ; 24,4% ont dû vendre des animaux reproducteurs pour se nourrir ; 4% ont dû vendre des biens productifs et 1,6% leurs terres pour subvenir à leurs besoins alimentaires ; 38,6% des ménages ont dû s'endetter depuis les dernières récoltes pour se procurer la nourriture.

En conclusion, le conférencier a posé la question de savoir à qui profite la flambée des prix au Niger ? D'après lui, la flambée des prix des denrées alimentaires ne profite certainement pas aux producteurs ; car, toutes les statistiques disponibles démontrent que les producteurs dépendent eux aussi grandement du marché pour leur alimentation. Les producteurs, souligne-t-il, vendent généralement leurs produits au moment où les prix sont les plus bas (période des récoltes); mais, compte tenu du faible niveau de leurs stocks, ils doivent s'approvisionner sur le marché au moment où les prix des céréales sont au plus haut niveau, tandis que les termes de l'échange bouc/mil sont au plus bas. Voilà pourquoi Monsieur Moussa Tchangari a lancé à la fin de sa communication l'appel : « réguler le marché ou périr ! »

¹ Vous trouverez en Annexe un extrait des résultats de l'enquête sur la vulnérabilité des ménages d'Avril 2010, tel que présenté par Monsieur Moussa Tchangari

Sous thème 2 : « Présentation du Guide d'actions à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires. »

(Présenté par Monsieur Saidou Arji, journaliste, membre du Conseil d'Administration d'Alternative)

Le deuxième sous-thème intitulé « ***Présentation du Guide d'actions à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires*** » a été présenté par Saidou Arji. L'objectif de cette communication est d'exposer les directives de la FAO relatives à la maîtrise et à la réduction des flambées des prix sur les marchés. Le conférencier a axé son intervention sur deux points essentiels. Dans un premier temps, Monsieur Saidou Arji a défini les objectifs du Guide de la FAO qui sont les suivants : réduire les effets négatifs de la flambée des prix sur le marché, et saisir l'opportunité de la flambée des prix pour initier des actions concourant à la sécurité alimentaire.

Dans un deuxième temps, le conférencier a axé son intervention sur les mesures définies dans le Guide. Ces mesures de la FAO, a-t-il précisé, sont immédiatement réalisables. Elles ont des effets immédiats et des impacts à moyen et long termes. Monsieur Saidou Arji a distingué quatre types de mesures. Il s'agit d'abord des mesures macroéconomiques, qui visent la mobilisation des ressources budgétaires et le taux d'échange. Ensuite, viennent les mesures relatives au commerce qui doivent, de l'avis du conférencier, être assorties d'un encadrement. Ces mesures sont axées sur la réduction des taxes à l'importation sur les intrants et les équipements agricoles, les allègements fiscaux pour les importateurs des aliments et la simplification des procédures d'importation.

La troisième catégorie de mesures comporte des mesures en faveur des consommateurs. Ces mesures reposent essentiellement sur des politiques fiscales (réduction ou suppression de la TVA sur les produits alimentaires), des politiques de gestion des marchés (soutien à l'augmentation des importations, aides alimentaires, contrôle des prix, etc.), la réduction des prix et des taxes sur le carburant, l'augmentation des salaires et avantages des travailleurs et le filet de protection sociale (cash transfert ou coupons, distribution en nature des rations alimentaires).

Le conférencier a distingué enfin les mesures en faveur des producteurs. Ces mesures, a-t-il précisé, reposent sur la gestion du marché (système d'information sur le marché, négociation des marges commerciales), la protection intégrée des cultures contre les ravageurs et les ennemis des cultures, les mesures de soutien à la production (appui en intrants agricoles aux paysans vulnérables, crédits, fonds de soutien à la production).

A l'issue des débats portant sur les deux (2) communications, on peut retenir les idées forces suivantes :

Les intervenants ont unanimement salué l'organisation de la journée de réflexion sur la flambée des prix des denrées alimentaires. Ils estiment que cette rencontre intervient dans un contexte particulier caractérisé par une crise alimentaire annoncée. De l'avis de plusieurs intervenants, la journée de réflexion offre l'opportunité de dresser un bilan de la gestion de la crise 2010, de tirer les leçons du passé, afin de mieux préparer la gestion de la crise alimentaire 2011. Elle constitue un cadre de dialogue et d'échange entre les différents acteurs permettant de mener des réflexions fécondes sur les dispositions à prendre pour appuyer les actions du gouvernement en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Voilà pourquoi, tous les intervenants ont souligné la nécessité de créer une synergie et une véritable coordination des ONG nationales et internationales pour éviter les erreurs du passé et gérer de façon efficace et efficiente l'aide alimentaire 2011.

Les intervenants ont reconnu que la flambée des prix des denrées alimentaires existe réellement au Niger et que les ménages sont sensibles au choc parce qu'ils dépendent largement du marché pour leur approvisionnement. Certains ont estimé que cette situation découle du fait que les différents gouvernements du Niger ont abandonné le secteur agricole qui, au lendemain des indépendances, était la principale source d'entrée de devises. Selon eux, les nouvelles ressources semblent relayer le secteur agricole.

De nombreux intervenants ont dénoncé la mauvaise exécution du plan de soutien du gouvernement 2010. Ils ont souligné à ce sujet, que ce sont surtout les commerçants qui ont profité de la vente des vivres à prix modérés. Voilà pourquoi, ils suggèrent au gouvernement de procéder à la vente de petites quantités de vivres dans les futures opérations de vente de vivres à prix modérés afin de permettre aux populations vulnérables d'en tirer réellement bénéfice.

Sur les mesures de la FAO en vue de maîtriser ou de réduire la flambée des prix sur le marché, les intervenants estiment que le gouvernement doit être très regardant à ce sujet et il doit savoir choisir ce qui est viable et convenable au contexte particulier du Niger. D'ailleurs, les intervenants ont fait remarquer que les commerçants profitent des mesures fiscales (réduction des taxes à l'importation sur les denrées alimentaires) prises par le gouvernement dans l'intérêt des populations, pour faire rentrer des quantités très importantes de vivres, donnant lieu à des spéculations à outrance. « On ne fait que prendre les prix et les transmettre au gouvernement, qui ne réagit pas » a laissé entendre un des intervenants. Tous les intervenants ont estimé que le gouvernement doit prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'une vigilance accrue et d'un contrôle rigoureux dans l'application des mesures fiscales. C'est une condition nécessaire pour réduire les effets néfastes de la flambée des prix des denrées alimentaires.

De nombreux intervenants ont souligné la nécessité pour le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires destinés aux opérations de distribution gratuite. Les aides alimentaires, ont-ils fait remarquer, viennent de tous les continents, et l'Etat a le devoir de protéger la santé des consommateurs.

Les débats ont également mis l'accent sur la nécessité de prendre les mesures adéquates en vue de constituer le stock national à partir de la production nationale et d'établir une bonne articulation entre les stocks nationaux et les banques céréalières. Les participants estiment que le gouvernement doit s'approprier le monopole de commercialisation des denrées alimentaires à l'exemple du Malawi. C'est à cette condition qu'il pourra mettre fin ou réduire la spéculation à outrance des vivres.

De l'avis des différents intervenants, pour que les campagnes nourrissent les villes et que les villes enrichissent les campagnes, le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires en vue de la mécanisation de l'agriculture, du développement des cultures irriguées et d'une bonne gestion de l'environnement. Dans cette perspective, il est nécessaire de mener des réflexions pour que l'exploitation du pétrole puisse constituer un levier important pour accroître la production nationale.

S'agissant de l'initiative 3N du Président de la République, les participants à la journée de réflexion ont reconnu sa pertinence, mais ils sont unanimes à souligner qu'il y a beaucoup d'insuffisances dans le processus de sa mise en œuvre. Ils ont déploré à ce sujet l'exclusion des jeunes agronomes qui constatent que ce sont les aînés (des retraités souvent) qui n'ont pas pu trouver de solutions aux problèmes de l'agriculture, qui constituent la cheville ouvrière de l'initiative 3N. Voilà pourquoi, les intervenants estiment qu'il est nécessaire d'impliquer fortement les jeunes agronomes dans le processus de mise en œuvre de l'initiative. Ils ont souligné par ailleurs, qu'il est nécessaire d'accorder une grande importance aux écoles et centres de recherches agronomiques et de s'approprier les résultats des recherches menées.

Les débats ont également porté sur le dispositif mis en place pour la lutte contre la vie chère. Au regard de la persistance de la flambée des prix des denrées alimentaires, les intervenants estiment qu'il est nécessaire de renforcer le mécanisme de contrôle des prix et de sécuriser le pouvoir d'achat des travailleurs.

PANEL 2 :

« GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU NIGER : TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ ET RÉPONDRE AUX DÉFIS »

Sous la présidence de Moussa Tchangari, Secrétaire général, Alternative Espaces Citoyens

Sous-thème 1: « État des lieux de la situation agropastorale 2011 et défis pour la société civile ».

(Présenté par Monsieur Diori Ibrahim, Chargé de projet du Consortium “Droit à l’Alimentation”)

L’objectif de cette communication est de dresser un état des lieux de la situation agropastorale 2011, de déterminer pour la société civile nigérienne les défis associés à la crise alimentaire annoncée afin de proposer des perspectives pour une meilleure implication des OSC dans la gestion de cette crise.

Dans son introduction, Monsieur Diori Ibrahim a fait remarquer que les résultats de la campagne agricole 2011 ne sont pas encore bien connus, mais il est communément admis qu’elle sera globalement déficitaire en raison, entre autres, des dégâts causés par les ennemis des cultures, de l’insuffisance de la pluviométrie et des ruptures prolongées des pluies par endroit.

Analysant le « contexte et la singularité de la crise annoncée », il a souligné qu’elle fait suite à deux crises alimentaires majeures qui ont significativement érodé les moyens de subsistance des populations. Il s’agit de la crise de 2005 qui a touché environ 3,6 millions de personnes, et de celle de 2010 qui a affecté 7,1 millions de personnes et décimé une importante partie du cheptel national. Le conférencier note par ailleurs, que la crise de 2011 intervient dans un contexte sous régional caractérisé par une crise sécuritaire qui se traduit par le retour massif des migrants, aggravant du coup la situation de vulnérabilité des populations. À cela s’ajoutent la flambée des prix des denrées alimentaires, la pauvreté des populations et la mauvaise gestion des crises par le dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires (DNPGCA).

Abordant ensuite le deuxième point de son intervention intitulé « **principaux défis pour la société civile** », Monsieur Diori Ibrahim a dressé d’abord un état des lieux de l’implication des OSC dans le plan de soutien du gouvernement. Il a relevé à cet effet, la présence effective des OSC dans le dispositif/NPGCA, leur présence aux réunions de concertation sur la sécurité alimentaire/humanitaire, leur participation à la mise en œuvre des activités d’atténuation du plan de soutien et aux activités de suivi de la campagne agricole.

Le conférencier a ensuite identifié les forces des OSC. Il s’agit notamment de leur diversité, qui est une source de richesse, de la représentativité et de l’ancrage social, des expériences d’interventions humanitaires concluantes, des résultats probants de leurs contributions aux activités des CR et CSR/PGCA, de leur crédibilité aux yeux des partenaires et de leur volonté de changer la situation alimentaire du pays. Mais le conférencier note que ces atouts ne doivent nous faire perdre de vue les faiblesses des OSC. Il s’agit notamment de l’insuffisance des capacités organisationnelles, techniques et financières, de la concurrence entre les OSC, des crises et de la mauvaise gestion des ressources. Les OSC, a-t-il ajouté, sont absorbées par le quotidien, ce qui ne leur laisse pas le temps de bien réfléchir sur le global.

Selon M. Diori Ibrahim, l’un des défis que les OSC doivent relever est d’amener les décideurs à reconnaître que le comportement du marché des denrées alimentaires fait partie du problème à résoudre pour contribuer à une meilleure gestion et prévention des crises alimentaires. Les OSC doivent inciter les pouvoirs publics à prendre des mesures concrètes (administratives, législatives et financière ...etc.) pour protéger le droit à l’ali-

mentation de tous, particulièrement les personnes vulnérables. Ce qui suppose des mesures de régulation du marché céréalier et de contrôle rigoureux des prix des denrées alimentaires pour contenir efficacement l'envolée des prix et rendre les vivres géographiquement et économiquement accessibles aux citoyens. Les pouvoirs publics doivent également prioriser la mobilisation et la réaffectation au besoin, des ressources internes pour une prise en charge efficace et digne de la crise.

Par ailleurs, le conférencier estime que les OSC doivent se battre pour obtenir des pouvoirs publics des modes d'appui et d'accompagnement qui protègent contre l'endettement, le bradage des récoltes, la liquidation des moyens de subsistance pour aider les personnes vulnérables à sortir de l'éternel assistantat. Elles doivent également œuvrer à rendre participatif, inclusif et transparent le processus d'élaboration du plan de soutien, le ciblage des personnes vulnérables et la mise en œuvre des interventions humanitaires ; de même qu'elles doivent assurer un contrôle efficace et une coordination rigoureuse des différentes interventions humanitaires sur le terrain, en dénonçant les pratiques corruptives, les détournements, la spéculation et autres manquements observables dans la gouvernance humanitaire.

Dans le dernier point de sa communication, Monsieur Diori Ibrahim a énoncé des propositions pour une meilleure implication des OSC dans la gestion de la crise 2011 ; il propose notamment de construire une large plate forme des OSC, afin d'exercer un contrôle rigoureux et efficace de l'action publique. Cette plate-forme doit notamment intensifier les actions de mobilisation et d'éducation citoyenne, dans le but de favoriser une implication plus importante des paysans dans la gestion de la crise alimentaire, en leur donnant la parole au lieu de parler simplement en leur nom. Le conférencier estime que cela peut se faire à travers l'organisation périodiquement des forums citoyens radiophoniques en vue de recueillir des témoignages des citoyens à la base sur l'évolution de la situation, pour mieux comprendre la façon dont la crise les affecte, évaluer régulièrement la qualité des appuis qui leur sont apportés et collecter des propositions concrètes pour une amélioration des interventions. Ce dispositif doit être soutenu par un système d'information et de communication interne et externe à travers la création d'un cadre de rencontres périodiques entre OSC, la réalisation d'un Bulletin électronique et la création et l'animation d'un site Web.

Au regard des différentes faiblesses des OSC et des insuffisances des interventions d'urgence constatées lors des précédentes crises alimentaires, le conférencier propose de (i) renforcer le cadre organisationnel pour développer des synergies et des complémentarités ; (ii) renforcer les capacités d'intervention des acteurs et actrices de la société civile dans le domaine humanitaire ; (iii) impliquer fortement les OSC dans le suivi de la situation des campagnes agricoles et pastorales ; (iv) améliorer la collaboration avec les institutions de l'État ; et (v) donner une meilleure visibilité aux interventions.

Monsieur Diori Ibrahim a conclu sa communication par un rappel des articles de la Constitution du Niger favorables au droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire. Le droit à une alimentation saine et suffisante est consacré par la Constitution en son article 12. La loi fondamentale, a rappelé le conférencier, stipule également en son article 146 que les politiques publiques sont désormais astreintes à promouvoir la souveraineté alimentaire, l'accès de tous aux services sociaux de base ainsi que la qualité de vie. L'article 153 dispose pour sa part, qu'à cette fin, l'État est tenu d'investir prioritairement dans l'agriculture et l'élevage.

Mais le conférencier a fait remarquer que la constitutionnalisation du droit à une alimentation saine et suffisante n'implique pas un respect effectif de ce droit. Le respect des droits de l'homme, ajoute-t-il, même lorsqu'ils sont explicitement constitutionnalisés ne va pas toujours de soi ; il est presque toujours tributaire de la capacité de mobilisation et de pression citoyenne. D'où la nécessité d'une large campagne d'information et de mobilisation de masse pour aider à mettre les Nigériens à l'abri de la faim. Le conférencier a terminé son intervention par cet appel : **« mobilisons-nous dans l'unité pour vaincre la faim et vivre dignement »**.

Sous thème 2 : « Présentation des résultats de l'enquête suivi de la mise en œuvre du Plan de Soutien Gouvernemental 2010 ».

(Présenté par Monsieur Mamoudou Hassane, Ancien Secrétaire Exécutif MOORIBEN)

Le sous thème intitulé **«Présentation des résultats de l'enquête suivi de la mise en œuvre du Plan de Soutien Gouvernemental 2010 »** a été présenté par Monsieur Mamoudou Hassane. Le conférencier a axé son intervention autour de quatre points essentiels.

Dans un premier temps, Monsieur Mamoudou Hassane a rappelé les principales activités du plan de soutien gouvernemental. Le Plan de Soutien en faveur de la population victime de la famine, initié par le Gouvernement du Niger, s'articule autour de trois catégories d'activités. Sur le plan alimentaire, les activités menées sont les suivantes: la distribution gratuite et ciblée des vivres, la vente à prix modéré de céréales, le cash for work, le cash transfert, le renforcement des Banques Céréalières et la reconstituions du stock national de réserve. Sur le plan non alimentaire, on distingue : la distribution des intrants agricoles (semences et engrais), l'appui en aliment pour bétail et le déstockage des animaux. Sur le plan nutritionnel, le gouvernement du Niger a entrepris les activités suivantes : la prise en charge des enfants souffrants de malnutrition sévère, la prise en charge des enfants atteints de malnutrition aigue modérée et des femmes enceintes allaitantes et le blanket feeding.

Dans un second temps, le conférencier a présenté de façon détaillée les effets positifs induits par les interventions d'urgence. Le principal effet est que l'assistance en vivres apportée a permis aux ménages vulnérables d'atténuer les souffrances, de conduire les travaux champêtres dans des conditions acceptables et d'éviter des stratégies de détresse notamment l'endettement excessif, l'exode massif, la vente du capital productif ou d'autres pratiques avilissantes pour la dignité humaine. L'élément le plus important est que la quantité de céréales correspondant à trois repas par jour fournie aux ménages ou personnes plus vulnérables a amélioré la cohésion des foyers. Les interventions d'urgence ont aussi permis de limiter la flambée des prix des vivres sur les marchés. Le conférencier rapporte à ce sujet que la vente des céréales à prix modérés a facilité l'accessibilité en ce sens que les points de vente ont rendu les céréales plus disponibles au niveau local.

Un autre élément positif important relevé par le conférencier est que les semences distribuées ont permis à tous les ménages vulnérables d'améliorer la conduite des activités agricoles. Monsieur Mamoudou Hassane a souligné que l'octroi de revenus aux ménages a été le premier effet positif produit par les activités de cash for work. Cet argent a permis aux bénéficiaires de s'approvisionner en vivres et de faire face à d'autres dépenses de leurs ménages. La disponibilité de revenus pour les ménages a contribué à atténuer, à un certain degré, l'endettement des paysans et la vente de biens de production. Les ouvrages et travaux réalisés ont non seulement permis de limiter les effets de l'érosion hydrique, les inondations des cultures et des habitations, mais aussi ils ont contribué développer les compétences locales en matière de CES/DRS.

Le conférencier a relevé par ailleurs que la vente d'aliments pour le bétail a suscité l'engouement des ménages qui considèrent l'élevage comme un moyen de régulation de la sécurité alimentaire du ménage. Cette activité a permis l'amélioration de la situation alimentaire des animaux, l'amélioration de la santé et de l'embonpoint des animaux et la diminution des pertes... Quant au déstockage des animaux, le conférencier fait remarquer que cette opération a eu pour effets positifs, la réduction des pertes d'animaux et la revalorisation du prix des animaux fatigués par rapport aux prix proposés sur le marché.

En outre, Monsieur Mamoudou Hassane a fait remarquer que pour ce qui concerne la coordination des activités, toutes les interventions cadrent avec le Plan de Soutien. Selon lui, la présence effective de tous les membres des comités de coordination aux différents niveaux a permis une amélioration de la circulation de l'information entre l'échelon communal et régional en passant par la sous région et vice-versa.

Dans le troisième point de sa communication, le conférencier a relevé les problèmes et les insuffisances des interventions d'urgence conduites en 2010. Ces problèmes et insuffisances sont notamment, le recensement des ménages, qui n'a pas été toujours transparent et quelquefois conditionné au paiement des impôts. Les non autochtones ont, par exemple, été systématiquement exclus. Les opérations ont aussi démarré avec beaucoup de retard dans certaines entités ; et l'éloignement de certains villages des centres de distribution, doublé d'une insuffisance des points de vente, n'a pas facilité les choses pour les populations. L'enclavement de certaines zones, avec l'installation de la saison des pluies, a été une grande source de complication.

Autres difficultés soulignées par le conférencier, le manque de rémunération pour les membres des comités de gestion des points de vente, la difficulté pour les opérateurs de disposer des plants aux fins de reboisement, le manque de gardiennage des sites pour assurer une croissance des arbres, la faible implication des éleveurs et de leurs organisations dans le positionnement des stocks, l'éloignement des sites d'abattage lié à l'insuffisance de leur nombre et au mauvais maillage, l'absence d'information et de sensibilisation sur l'utilisation de l'engrais, l'arrivée tardive d'un lot de semences de mil envoyée par le Ministère du Développement Agricole, des stocks non distribués depuis plus de deux mois et dont les autorités locales disent qu'elles attendent des instructions écrites de Niamey et la non harmonisation des stratégies d'intervention.

Au regard des problèmes et des insuffisances constatés lors des interventions d'urgence réalisées en 2010, le conférencier a formulé, dans la dernière partie de sa communication, une série de recommandations de portée générale. Il propose notamment de conduire une campagne d'information/sensibilisation sur le contenu du Plan de Soutien, d'améliorer le ciblage des bénéficiaires ainsi que leur participation /implication dans la mise en œuvre de ce plan. Le conférencier estime également qu'il y a lieu de renforcer les capacités des opérateurs sur les normes et principes humanitaires, l'élaboration et gestion des projets humanitaires. Les pouvoirs publics doivent, selon lui, privilégier des actions/stratégies qui font le lien entre l'humanitaire et le développement ; et ils doivent renforcer les capacités de coordination aux différents niveaux administratifs.

Sur la distribution gratuite ciblée, le conférencier recommande à l'Etat de poursuivre l'appui aux ménages très vulnérables jusqu'aux prochaines récoltes, et de procéder à une distribution gratuite généralisée à tous les ménages vulnérables. Les Comités sous-régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires (CSR/PGCA) doivent améliorer l'implication des populations dans le ciblage des bénéficiaires ; et les opérateurs doivent tenir compte des habitudes alimentaires des populations bénéficiaires.

Sur la vente de céréales à prix modéré, le conférencier estime qu'il est crucial de bien former les membres des comités de vente sur les normes et principes humanitaires ainsi que sur le ciblage, la planification des opérations et la tenue des documents de gestion. Les intervenants doivent cibler et afficher la liste des ménages modérément vulnérables au niveau des points de vente. Le conférencier estime que l'Etat doit multiplier les points de vente afin de permettre une meilleure accessibilité aux vivres à tous les villages, et la Cellule crises alimentaires (CCA) doit trouver un mécanisme de rémunération des membres des comités de vente.

Sur le cash for work (CFW) et le cash transfert, le conférencier note que les services de l'environnement doivent assurer un suivi/appui rapproché, réaliser des ouvrages à vocation agricole et sylvo-pastorale, créer les conditions de pérennisation des ouvrages réalisés (sécurisation des sites), faire du cash for work un véritable outil de lutte contre la désertification et de gestion de la fertilité des terres et intégrer d'autres fonctions dans le CFW : construction de classes, de formations sanitaires. Le conférencier recommande aux opérateurs de conduire une campagne d'information/sensibilisation sur l'approche sur le cash transfert, de se conformer aux normes du plan de soutien en la matière (exemple un sac de 100 kg pour un ménage de 7 personnes), et d'harmoniser les montants accordés par ménages. Les améliorations dans ce domaine requièrent, selon le conférencier, l'élaboration d'une stratégie spécifique par l'Etat.

Sur l'appui en intrants agricoles et les aliments pour bétail, le conférencier recommande de tenir compte des besoins spécifiques en semences des femmes dans l'opération appui à la production, informer les bénéfi-

ciaires des semences d'urgence sur les variétés, informer les producteurs sur l'utilisation/application optimale des engrais, mettre les semences à temps à la disposition des bénéficiaires et impliquer les organisations des producteurs agricoles dans la gestion des intrants destinée à leurs membres. Le conférencier recommande aussi d'associer les éleveurs dans le positionnement des stocks, en privilégiant le placement des aliments pour bétail dans les zones de concentration et le long des couloirs de descente des animaux. Les services de l'élevage doivent être dotés de magasins adéquats, et ils doivent respecter les conventions de collaboration signées avec les organisations d'éleveurs dans la gestion des aliments bétail.

Enfin sur le déstockage des animaux, le conférencier souligne qu'il faut sensibiliser les éleveurs à pratiquer un élevage raisonné, démarrer l'opération à temps, multiplier les sites, augmenter les fonds affectés à l'opération et le nombre de jours d'achat des animaux. Toutes ces actions nécessitent un appui des Comités nationaux (CN), régionaux (CR), sous-régionaux (CSR) et locaux de prévention et gestion des crises alimentaires (PGCA) en moyens adéquats de travail, un renforcement des capacités techniques des Comités et sous-régionaux en matière de ciblage, de norme et principes humanitaires, de gestion des urgences et de réduction des risques de catastrophes. La coordination des actions humanitaires nécessite également un renforcement du rôle de l'État, qui doit obliger tous les intervenants à s'inscrire dans le plan de soutien, y compris au niveau local.

Sous thème 3 : « Migrations et crises alimentaires au Niger : étude de cas sur l'apport des migrants dans la résilience des crises »

(Présenté par Monsieur Issaka Maga Hamidou, Socio-démographe à l'Université Abdou Moumouni de Niamey)

Le sous-thème intitulé ***« Migrations et crises alimentaires au Niger : étude de cas sur l'apport des migrants dans la résilience des crises »*** a été présenté par Monsieur Issaka Maga Hamidou. L'objectif de cette communication est d'analyser l'impact des revenus générés par la migration sur la situation alimentaire. Il s'agit de mettre en exergue le rôle positif des migrants nigériens en Libye dans l'atténuation de la vulnérabilité alimentaire des familles en milieu rural, de faire ressortir les effets négatifs probables des migrations massives de retour, de déterminer les défis associés à ce retour et de proposer des pistes de solutions. L'intervention de Monsieur Issaka Maga Hamidou a tourné autour de trois points essentiels.

Dans le premier point de sa communication intitulé ***« rôle positif des migrants nigériens en Libye dans l'atténuation de la vulnérabilité alimentaire des familles en milieu rural »***, le conférencier relève que les migrations constituent une source financière très importante pour une grande partie des populations. Elles engendrent des transferts monétaires qui sont souvent décrits comme étant le principal impact de l'émigration ; mais, le conférencier fait remarquer que les transferts d'argent des migrants demeurent encore une réalité difficile à saisir en raison de la diversité des circuits de transferts.

Selon M. Maga, les transferts s'effectuent selon deux circuits : le circuit formel et le circuit informel. Le circuit formel ou officiel renvoie aux transferts effectués par les institutions réglementaires, internationalement reconnues telles que les banques, la poste et les entreprises privées spécialisées dans le transfert comme Western Union. Quant au circuit informel, il prend plusieurs formes et il est par nature difficile à appréhender. Il s'agit des transferts par comptoir (comme en Libye), des transferts faits par le biais des commerçants (qui redistribuent argent, céréales ou d'autres produits) et enfin des transferts pris en charge par les migrants de retour dans la région.

En s'appuyant sur des études menées par le LASDEL en 2005-2006 dans les régions de Tahoua, Agadez, Maradi et Tillabery et sur une étude du réseau de recherche de l'Université Abdou Moumouni sur les transferts des migrants vers la région de Tahoua, Monsieur Issaka Maga Hamidou souligne que les revenus générés par les migrations ont un rôle positif indéniable et important dans l'atténuation des crises alimentaires. Les sommes

transférées chaque année par les migrants sont conséquentes. Pour l'année 2006 par exemple, on estime que le montant des transferts formels en provenance de la Libye, passés par la Sonibank, la BIA et deux principaux télé-centres de transferts informels, dépasse les 11 milliards de Francs CFA.

D'une manière générale, ajoute le conférencier, on estime à environ 37,5 milliards de FCFA, le montant des transferts de fonds de migrants externes vers le Niger en 2009. Il fait remarquer à cet effet que les migrants apportent une importante contribution économique et sociale non seulement au niveau familial à travers l'argent, l'envoi de céréales, l'acquisition de nouveaux champs par achat, les activités commerciales, mais aussi au niveau urbain ou villageois à travers des appuis à la construction ou la rénovation d'infrastructures de santé, d'écoles, de mosquées.

Dans le deuxième point de son intervention, Monsieur Issaka Maga Hamidou a mis en exergue les effets négatifs potentiels des migrations de retour dans la vulnérabilité alimentaire des familles agricoles. Il s'agit notamment de : (i) la réduction des transferts de fonds de la Libye vers le Niger et les régions les plus concernées ; (ii) l'accroissement de la vulnérabilité alimentaire des familles de migrants de retour (aggravation de l'insécurité alimentaire) ; (iii) l'accroissement de la vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes ou des personnes âgées ; (iv) la régression probable des activités commerciales dans les localités concernées du fait de la réduction des circulations monétaires ; (v) l'appauvrissement probable de plusieurs familles.

Dans le dernier point de sa communication intitulé « pistes de solutions », Monsieur Issaka Maga Hamidou a formulé un certain nombre de propositions susceptibles de permettre au Niger de conjurer les effets négatifs probables des migrations massives de retour. Le conférencier propose tout d'abord de renforcer les programmes de réintégration/réinsertion des migrants de retour, comme solution immédiate que le gouvernement doit réaliser. Ensuite, il propose de promouvoir une forte implication de la Diaspora nigérienne dans la réalisation de la sécurité alimentaire en mettant à contribution les migrants nigériens de manière plus formelle et organisée dans les domaines tels que la mise en valeur des ressources hydriques, les programmes de récupération et de restauration des terres, l'amélioration de la production de l'oignon au Niger, le développement de la filière animale, la lutte contre la pauvreté au niveau local, le transfert des compétences, les appuis financiers et matériels aux structures locales de santé et de l'éducation. Et enfin, il propose de renforcer le développement et la gouvernance au niveau local, en renforçant ou en initiant des programmes et projets de développement, et en amenant les populations à s'organiser pour la réalisation de leur propre sécurité alimentaire.

PANEL 3

« CRISES ALIMENTAIRES : SORTIR DES URGENCES ET RÉALISER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE »

Sous thème 1 : «Coup de projecteur sur le financement de l'agriculture : présentation du rapport d'analyse budgétaire sectorielle.

(Présenté par Monsieur Hassan Boukar, Chargé de projets Analyse budgétaire et politiques publiques d'Alternative Espaces Citoyens)

Le sous-thème **«Coup de projecteur sur le financement de l'agriculture : présentation du rapport d'analyse budgétaire sectorielle»** a été présenté par Monsieur Hassan Boukar. Cet exposé devrait permettre d'aborder la question du financement de l'agriculture au Niger en rapport avec l'engagement de Maputo, la Stratégie du Développement Rural (SDR) et l'OMD1. Son objectif est de dresser un état des lieux des ressources allouées aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage au Niger, huit (8) années après l'engagement de Maputo.

Abordant ce sous-thème, Monsieur Hassan Boukar a donné des précisions sur l'engagement de Maputo. Il s'agit, a-t-il fait remarquer, de l'engagement pris par les dirigeants africains lors du sommet de l'Union Africaine à Maputo en 2003, de consacrer au moins 10% de leurs budgets nationaux au secteur de l'agriculture. Selon le conférencier, c'est l'urgence d'accroître les investissements dans l'agriculture qui a amené les dirigeants africains à prendre cet engagement.

Dans le premier point de sa communication, intitulé **« Le Niger et l'engagement de Maputo »**, Monsieur Hassan Boukar a dressé le bilan des huit (8) années après l'engagement de Maputo, au Niger. Selon le conférencier, *« en 2007, après une évaluation effectuée par l'Union Africaine et le NEPAD, il a été relevé que 50% des pays signataires de cet engagement injectent moins de 5% dans leur secteur agricole. Par contre huit (8) pays parmi lesquels le Niger ont respecté leur engagement en allouant souvent plus de 10% des ressources à l'agriculture »*. En effet, a-t-il souligné, la Stratégie du Développement Rural du Niger, qui vise à « réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% à l'horizon 2015 », consacre 10% du budget au secteur agricole.

Monsieur Hassan Boukar a aussi relevé que de 2005 à 2008, il y a eu une nette progression du budget alloué au secteur agricole d'investissement. En termes de chiffres, ce budget qui était de 29,9 milliards en 2005, est passé à 35 milliards en 2008. Mais le conférencier a noté qu'en 2009, ce budget a connu une chute vertigineuse (17 milliards) qui représente une perte de 50%. Selon le conférencier, le taux d'exécution du budget agricole, était de 75% en 2005, 48% en 2006 et 82% en 2008. En comparant ensuite le budget alloué au secteur agricole dans la Loi des Finances 2010 à celui défini dans le Projet de la Loi des Finances 2012, Monsieur Hassan Boukar a fait remarquer qu'il y a une amélioration considérable des ressources affectées à l'agriculture. Ces ressources passent de 48 milliards dans la loi des Finances 2010 à 95 milliards dans le Projet de Loi des Finances 2012¹.

Dans le deuxième point de son intervention, Monsieur Hassan Boukar affirme qu'il est nécessaire de s'interroger sur les sources de financement de l'agriculture et de l'élevage au Niger. Qui finance le secteur agricole au Niger ? Où le Niger emprunte-t-il pour financer son agriculture et son élevage ? Selon le conférencier, l'agriculture nigérienne est essentiellement financée par les ressources extérieures à travers les emprunts accordés par les institutions financières internationales (Banque Mondiale, Fonds Européen de Développement, FIDA, OFID, BID, BADEA, IDA, BAD/FAD) et les aides au développement que le Niger reçoit de FEM, IDA, FED, PNUD, FIDA, BAD/FAD, Danemark, Suisse, Belgique, Luxembourg. L'Etat du Niger, ajoute-t-il, utilise aussi ses ressources propres, même si elles sont insignifiantes (un milliard en 2005). Pour ce qui est du secteur de l'élevage, le conférencier a fait remarquer que le financement est assuré à la hauteur de 80% par le Trésor national, 15% par l'ARN et 5% par les emprunts extérieurs.

1 Le projet de loi des finances a été modifié par la suite sur injonction du FMI, et les ressources prévues pour le secteur agricole ont été largement réduites.

En conclusion, Monsieur Hassan Boukar estime qu'au Niger, malgré les apparences, l'Etat n'a pas respecté l'engagement de Maputo. Ceci se traduit par le fait que le budget alloué au Ministère du Développement agricole est tellement insuffisant que la quasi-totalité est engloutie par le niveau central dans le cadre du fonctionnement, tandis que le niveau régional, sensé être le niveau technique d'exécution, bénéficie d'un budget d'investissement très faible. Le conférencier pense que la mauvaise répartition des ressources allouées au secteur agricole, engendre une situation de précarité continue dans laquelle vivent les agriculteurs nigériens qui ne bénéficient pas de subventions.

Ainsi, a-t-il terminé sa communication en se posant la question fondamentale : le Niger peut-il honorer ses engagements qui se résument à trois principaux : (i) « atteindre les objectifs de la SDR : croissance annuelle des dépenses agricoles de 12% » ; (ii) « l'OMD 1 en 2015 : croissance des dépenses agricoles de 25,1% par an » ; (iii) « l'OMD 1 en 2020 : croissance des dépenses annuelles de 18, 2% par an ».

Sous-thème 2 : « Présentation des résultats de l'étude sur les dispositifs d'appui aux exploitations agricoles ».

(Présenté par Monsieur Mamoudou Hassane, Ancien Secrétaire exécutif de MOORIBEN)

L'objectif de cette communication est de présenter les résultats de l'étude sur les dispositifs d'appui aux exploitations agricoles réalisée par le Consortium Droit à l'Alimentation et Souveraineté Alimentaire. Monsieur Mamoudou Hassane a articulé son exposé autour de deux points essentiels.

Dans un premier temps, le conférencier a analysé les besoins en appui de l'agriculture et en appui de l'élevage des producteurs nigériens. Il a noté à ce sujet, que les entretiens réalisés auprès d'un échantillon d'acteurs communaux, villageois et d'exploitants agricoles font apparaître que les besoins en appui de l'agriculture s'articulent essentiellement autour de l'accès aux produits de première nécessité pendant la soudure, de la disponibilité et accès aux intrants agricoles, de l'acquisition de matériels agricoles, de l'insécurité foncière, des besoins en infrastructures, des besoins en financement et des besoins en appui/conseil. Pour ce qui concerne les besoins en appui de l'élevage, le conférencier rapporte que les besoins exprimés par les éleveurs se rapportent à l'insécurité foncière (87%), l'insuffisance des points d'eau, les besoins en santé animale, la reconstitution du cheptel (51%) après la grave crise alimentaire et pastorale de 2010, le vol du bétail et les besoins en appui/conseil.

De l'avis de Monsieur Mamoudou Hassane, les besoins exprimés par les exploitants sont liés à des contraintes objectives d'ordre technique, matériel, financier, mais aussi sécuritaire. En effet, la satisfaction de ces besoins permettra d'améliorer la maîtrise des itinéraires techniques, de booster les rendements et, par ricochet, les productions et les revenus des ménages, d'assurer la sécurité alimentaire des ménages, d'assurer la réalisation de la sécurité foncière et de lutter contre le vol et la divagation des animaux. Le conférencier note aussi que la satisfaction des besoins financiers permettra de préfinancer les campagnes de production et de commercialisation, en assurant l'approvisionnement en intrants et matériels agricoles et les opérations de warrantage.

Dans le deuxième point de sa communication, Monsieur Mamoudou Hassane a dressé un état des lieux des différents dispositifs d'appui aux exploitants agricoles. Il a fait remarquer à ce sujet que l'étude sur les dispositifs d'appui aux exploitations agricoles réalisée par le Consortium Droit à l'Alimentation et Souveraineté Alimentaire a révélé que les différents dispositifs mis en place par l'Etat du Niger ne répondent pas aux attentes des agriculteurs. Et en dépit des dispositifs complémentaires initiés par les OP et les ONG avec l'appui des partenaires au développement, les problèmes persistent à tous les niveaux. L'étude a fait ressortir comme insuffisances le manque de moyens de fonctionnement, de bureaux et de programmes d'activités.

En ce qui concerne les dispositifs d'appui en intrants et matériels agricoles, l'étude révèle que les producteurs et leurs organisations ont trois problèmes majeurs avec la CAIMA, à savoir l'absence de fonds de roulement propre, les ruptures d'approvisionnement en engrais en certaines périodes critiques provoquant des flambées im-

Quelques recommandations tirées de l'étude

- *Redynamiser les services techniques déconcentrés de l'État notamment au niveau local en les dotant de ressources humaines, matérielles et financières conséquentes ;*
- *Réhabiliter le réseau des brigadiers phytosanitaires ;*
- *Appuyer le développement des dispositifs internes d'appui/conseil des OP à travers la formation des ressources humaines, la dotation en moyens de fonctionnement appropriés ;*
- *Évaluer l'expérience de systèmes de services intégrés afin de déterminer les conditions de succès de son éventuelle diffusion ;*
- *Encourager et appuyer la généralisation des initiatives cherchant à développer une collaboration entre les dispositifs étatiques et ceux des OP en particulier ;*
- *Réduire l'instabilité des ressources humaines affectées par l'Etat et les projets à l'encadrement des producteurs et de leurs organisations et associer ces derniers à leur évaluation ;*
- *Privilégier les formations des exploitants agricoles en situation, les démonstrations et les visites d'échanges inter paysans ;*
- *Étendre les expériences de CEP aux autres contraintes de l'agriculture et de l'élevage ;*
- *Identifier et tester des nouvelles pistes permettant de réduire le coût des CEP ;*
- *Poursuivre la décentralisation des systèmes d'information des producteurs au niveau des collectivités notamment SIMA et SIM bétail, accès au réseau Internet ;*
- *Renforcer le matériel roulant et le maillage des marchés couverts par SIMA et SIM-bétail ;*
- *Assurer la connexion entre les différents dispositifs ;*
- *Renforcer les capacités des acteurs locaux notamment les collectivités et les OP pour une meilleure appropriation des outils de communication et une valorisation accrue des informations générées et diffusées ;*
- *Garantir un accès et un contrôle des ressources informationnelles à tous les groupes sociaux impliqués dans la dynamique de développement local.*

prévisibles des prix et la non prise en compte intégrale des besoins des OP en certains types d'engrais tels que l'urée et DAP. Des problèmes existent également au niveau de la vulgarisation auprès des paysans des variétés de mil, sorgho, riz et arachides de haut rendement mis en place par l'INRAN. La diffusion se heurte au manque de moyens matériels et financiers et au mauvais fonctionnement de la chaîne de transfert de technologies au niveau des services de l'État. Il y a également le coût élevé des semences sélectionnées qui en limite l'accès pour les paysans. Dans le souci d'assurer un meilleur approvisionnement des producteurs en engrais et produits vétérinaires, l'étude recommande notamment de reformer le mode de gestion de la CAIMA et permettre aux OP de prendre une part active dans sa gestion ; d'inclure les produits vétérinaires et zootechniques dans les services offerts par la CAIMA ; doter le pays d'un stock tampon permettant de prévenir les ruptures d'approvisionnement et de réguler les prix sur le marché national des intrants agricoles et vétérinaires ; établir une meilleure articulation entre les BI et la CAIMA ; privilégier une approche tripartite entre les OP et leurs BI, les institutions financières (BAGRI et IMF) et la CAIMA afin d'améliorer l'accès des producteurs aux intrants et d'assurer la fluidité des prestations ; sécuriser et professionnaliser davantage les sources d'approvisionnements en intrants à travers le renforcement des capacités des intervenants et la redynamisation des services publics de contrôle de qualité ; consolider les dispositifs existants (en particulier les BI et BAB) et améliorer le maillage afin que l'offre de service de proximité soit assurée efficacement.

L'étude souligne également que l'État et les partenaires doivent soutenir la vulgarisation des semences sélectionnées par un appui aux réseaux de multiplicateurs. Les multiplicateurs de semences doivent être mis en connexion avec les BI, avec lesquelles ils peuvent établir des contrats d'approvisionnement. De leur côté, les BI

doivent privilégier la vente en détail afin de rendre les semences améliorées accessibles à toutes les catégories de ménages. Elle recommande aussi d'intensifier la collaboration entre les institutions de recherches (INRAN, ICRISAT, Université Abdoul Moumouni) et les organisations paysannes. S'agissant du matériel agricole, elle recommande d'accorder la priorité à l'approvisionnement des producteurs en unités de culture attelée (charrettes, charrues et un pair de bœuf), et de redynamiser les ateliers de fabrication des matériels agricoles de l'EX-UNC.

Concernant les dispositifs d'approvisionnement en céréales, l'étude fait ressortir l'absence de coordination entre l'OPVN et les autres acteurs ; et elle recommande d'une part d'harmoniser les démarches et améliorer l'articulation des interventions de l'OPVN et des dispositifs des OP sur le terrain ; et d'autre, d'assainir la gestion des BC et évaluer cette expérience afin de tirer des enseignements utiles à son extension. Pour ce qui concerne les dispositifs d'appui à la commercialisation des produits agricoles, l'étude révèle que malgré, l'offre de prix supérieur à celui du marché (25000 Fcfa le sac de 100 kg contre 10000 à 12000 Fcfa) et le relèvement des prix sur le marché, l'opération a débouché par endroits sur une arnaque des producteurs. Par ailleurs, les organisations paysannes ont été tenues à l'écart de l'opération.

L'étude comporte cinq recommandations principales pour pallier à ces insuffisances : (i) assurer une meilleure articulation des stratégies d'intervention des différents acteurs notamment celles de l'OPVN et des OP ; (ii) renforcer la collaboration entre l'OPVN et les OP afin que celles-ci puissent accéder aux moyens logistiques pour le transport des intrants et produits agricoles et le stockage des produits de warrantage dans les magasins de l'OPVN ; (iii) appuyer la diversification et la consolidation des initiatives des acteurs non étatiques ; (iv) envisager la mise en échelle des initiatives qui ont réussi après un travail préalable d'évaluation ; et (v) faire du financement du warrantage et des opérations de commercialisation une priorité de la BAGRI et y consacrer des lignes de financement spécifiques.

Concernant les dispositifs d'appui à la sécurité foncière, l'étude fait ressortir que les COFOCOM manquent cruellement de moyens et sont dans une léthargie totale. En outre, depuis leur installation, les membres n'ont reçu aucune formation spécifique à même de renforcer les compétences en lien avec le mandat de la commission. Pour remédier à cette situation, l'étude recommande tout d'abord de réajuster les mandats des COFOCOM et des cadres de concertation dans le but de privilégier la complémentarité et la mutualisation des moyens ; ensuite, parachever la mise en place des COFO de base et renforcer les capacités des COFOCOM en les dotant des moyens humains, matériels et financiers conséquents ; et enfin, soutenir la consolidation et l'extension des cadres de concertation des OP car, elles sont en première ligne dans la prise en charge des problèmes liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles.

Enfin concernant les dispositifs d'appui en financement, l'étude a révélé des problèmes aussi bien au niveau des subventions des acteurs non étatiques, qu'au niveau des institutions de micro-finance et les lignes de crédit/ressources affectées. Au niveau des subventions des acteurs non étatiques, l'étude fait ressortir les problèmes majeurs suivants : une diminution des subventions du fait de la crise financière actuelle, la divergence des priorités et des procédures (les appuis doivent passer par l'Etat), la concurrence entre les ONG nationales et internationales, la non systématisation du principe de subsidiarité, la faiblesse des capacités de mobilisation et de gestion des subventions par les organisations nationales.

Les problèmes relevés au niveau des institutions de micro-finance et les lignes de crédit/ ressources affectées sont : l'insuffisance et souvent l'inadaptation des produits offerts, les surenchères nées de la diversité des conditions de crédit selon les partenaires et les secteurs d'activités, le coût relativement élevé du crédit octroyé par les IMF classiques, la faible capacité de gestion de certaines IMF, l'insuffisance de l'articulation entre la BAGRI et les IMF et l'inaccessibilité au crédit dans les zones pastorales.

Sur ce point, l'étude a formulé une série de recommandations, dont les plus importantes sont les suivantes : (i) aider les OP à identifier et à mettre en œuvre des stratégies d'appropriation de la BAGRI ; (ii) développer des connexions entre les IMF et la BAGRI afin de développer les mécanismes de refinancement ; (iii) adapter les

produits financiers aux besoins des producteurs et accorder une attention particulière aux besoins sur les moyen et long termes ; (iv) harmoniser les politiques de crédit (IMF, lignes de crédit, projet avec crédit direct, etc.) et mettre en place une centrale de gestion des risques pour prévenir la tricherie des clients ; (v) développer des stratégies permettant de réduire les coûts du crédit afin de rendre les activités économiques compétitives ; (vi) améliorer le taux de pénétration des IMF notamment en zone agropastorale et pastorale afin d'améliorer l'accès des populations à cette importante source de financement des activités ; (vii) appuyer les initiatives de professionnalisation de la gestion des IMF et des lignes de crédit.

Sous-thème 3 : «Présentation de l'Initiative 3N (Les Nigériens Nourissent les Nigériens)»

(Présenté par Monsieur Amadou Alahouri, Haut Commissaire à l'Initiative 3N)

En introduisant sa communication, Monsieur Amadou Alahouri a déclaré que l'initiative 3N peut répondre au problème de la flambée des prix des denrées alimentaires au Niger. La flambée des prix des denrées alimentaires, a-t-il souligné, a un impact négatif sur les populations nigériennes. Les vivres ne sont pas disponibles ; mais même lorsqu'ils sont disponibles, ils ne sont pas accessibles pour la plupart des populations vulnérables en raison de leur pauvreté et de leur faible pouvoir d'achat. Le problème de la flambée des prix des denrées alimentaires se pose donc plus en termes d'accessibilité qu'en termes de disponibilité.

Présentant ensuite l'Initiative 3N, Monsieur Alahouri a souligné que son objectif est de créer des effets immédiats pour résoudre les problèmes relatifs à l'insécurité alimentaire. Elle vise à créer les bases pour résoudre effectivement les crises alimentaires au Niger. Le Haut Commissaire à l'initiative 3N a aussi révélé qu'elle s'articule autour de quatre grands axes à savoir : (i) Améliorer et accroître les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) Améliorer la résistance des populations face aux crises alimentaires ; (iii) Assurer un approvisionnement régulier des marchés urbains et ruraux en produits agricoles et agroalimentaires ; (iv) Créer un environnement favorable à la réalisation d'une sécurité alimentaire durable.

Le haut commissaire à l'initiative 3N a fait remarquer par ailleurs, que pour chaque axe, il y a un programme d'activités bien précis. D'une façon générale, les quatre programmes de l'Initiative 3N reposent entre autres sur une amélioration du rendement des cultures pluviales, le développement de l'irrigation sous toutes ses formes, le développement des petites irrigations, le développement de l'élevage, la valorisation des productions agro-sylvo-pastorale, pêches pisciculture ; l'appui conseil aux producteurs.

En conclusion, le Haut Commissaire à l'Initiative 3N a affirmé que la question de la sécurité alimentaire est une question qui concerne l'ensemble de la Nation nigérienne. Voilà pourquoi il estime qu'un accent particulier doit être mis sur l'information, la sensibilisation et la mobilisation afin d'amener les citoyens à proposer des solutions. Il a souligné enfin la nécessité de dialoguer avec toutes les parties prenantes pour que les interventions puissent appuyer les actions qui correspondent à la réalité du terrain.

À l'issue des débats engagés suite à ces différentes communications, il ressort les idées forces suivantes : Les intervenants ont unanimement salué l'organisation de la journée de réflexion sur la flambée des prix des denrées alimentaires qui permet de porter un regard critique sur le cas clinique du Niger. Ils estiment que cette rencontre constitue le cadre idéal pour dire la vérité et pour faire une analyse objective et sans complaisance de la situation alimentaire au Niger. Voilà pourquoi, ils ont félicité et encouragé le Consortium des OSC nigérienne en faveur du droit à l'alimentation et l'ont exhorté à s'impliquer davantage dans la distribution et la supervision des aides aux populations vulnérables.

Les intervenants ont déploré à l'unanimité le manque de civisme et de nationalisme chez les citoyens nigériens. Ils ont souligné à ce sujet que les nigériens privilégient l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général. Voilà pourquoi, les participants à la journée de réflexion estiment que les acteurs étatiques et les acteurs de la

société civile doivent redoubler d'effort en vue d'une véritable éducation civique et citoyenne, seul gage de réussite de tout projet de développement dans le pays. L'État doit percevoir l'éducation civique et citoyenne comme un impératif catégorique en vue d'un changement de mentalité et d'attitude vis-à-vis du bien public.

Les interventions ont porté aussi sur l'initiative 3N et son processus de mise en œuvre. De l'avis de certains intervenants, l'initiative 3N réinvente quelque chose qui existe déjà, elle néglige les acquis. Voilà pourquoi ils ont souligné la nécessité de capitaliser les acquis, en l'occurrence la SDR (Stratégie de développement rural). Ils estiment que l'effort doit tendre vers plus de capitalisation et d'harmonisation pour la bonne réussite de l'initiative 3N. Les intervenants ont souligné par ailleurs que l'initiative 3N doit prendre en compte la question des réformes par rapport au foncier.

Les débats ont également mis l'accent sur la nécessité d'une bonne gestion des ressources humaines et financières. Ils ont dénoncé à ce sujet, la politisation des cadres de l'agriculture. Ils ont souligné la nécessité d'une véritable implication des agents d'agriculture au niveau de toutes les actions entreprises dans le domaine. Ils estiment que l'intégration entre les différents intervenants est aussi d'une grande importance. Les intervenants ont aussi souligné que le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires en vue d'une bonne gestion des ressources humaines. À cet, il doit programmer et utiliser les jeunes agronomes afin de doter chaque commune d'un ingénieur agronome pour élaborer son plan de développement. S'agissant de la gestion des ressources financières, les participants ont unanimement fustigé la mauvaise gestion, le gaspillage et les détournements. Ces pratiques constituent un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de la politique agricole.

Les participants se sont longuement appesantis sur la manière dont l'Etat du Niger cherche des solutions aux problèmes de l'insécurité alimentaire. De l'avis de la plupart d'entre eux, nous devons trouver des solutions réalistes à ces problèmes, nous devons penser par nous-mêmes en vue de trouver des solutions nationales aux problèmes nationaux. Pour ce faire, il est important pour les nigériens d'enlever l'assistanat de leurs esprits. Pour aller dans ce sens, il est nécessaire de promouvoir une bonne gestion des ressources humaine en vue de l'encadrement des producteurs qui sont abandonnés à eux-mêmes. La parole doit être donnée aux producteurs pour qu'ils disent ce qu'ils pensent au lieu de penser à leur place.

Les intervenants ont enfin souligné la nécessité de démocratiser les OSC et d'impliquer fortement les femmes dans les journées de réflexion portant sur tous les sujets touchant la question de la sécurité alimentaire.

Le mot de la fin

Après une journée intense de débats, une allocution de clôture de la journée de réflexion sur « la flambée des prix des denrées alimentaires » a été prononcée par le Coordonnateur du Consortium Droit à l'Alimentation et Souveraineté Alimentaire, Monsieur A.T. Moussa Tchangari, qui a tenu, de prime abord, à remercier les participants pour leur participation massive et effective et pour l'engouement aux différents débats suscités par les thèmes présentés.

Le Coordonnateur du Consortium a ensuite rappelé que les populations nigériennes font face à la flambée des prix des denrées alimentaires, et qu'il est du devoir de l'Etat de prendre les mesures qui s'imposent pour réguler le marché. L'Etat, a-t-il déclaré, ne peut pas être désarmé devant les commerçants ; il doit prendre des mesures concrètes pour protéger les populations.

Monsieur Moussa Tchangari a par ailleurs, lancé un appel aux OSC et aux médias, les invitant à être plus vigilants pour surveiller tous les mécanismes en vue d'une plus grande transparence dans la gestion des crises alimentaires. Les OSC et les médias doivent œuvrer à une amélioration de ces mécanismes et à une meilleure coordination des interventions. Le Coordonnateur a enfin exhorté les participants à redoubler d'efforts pour une grande mobilisation.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

À l'issue de la journée de réflexion sur la « **flambée des prix des denrées alimentaires : quelles mesures pour protéger les populations vulnérables ?** », les participants ont formulé plusieurs recommandations :

1-À l'endroit du gouvernement :

Outre un accroissement conséquent des ressources financières au secteur rural, les participants ont recommandé :

(i) Prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'une vigilance accrue et d'un contrôle rigoureux dans l'application des mesures fiscales préconisées pour réduire les effets néfastes de la flambée des prix des denrées alimentaires ;

(ii) Prendre les mesures nécessaires en vue de la modernisation de l'agriculture, du développement des cultures irriguées et d'une bonne gestion de l'environnement. Dans cette perspective, il est nécessaire de mener des réflexions pour que l'exploitation du pétrole puisse constituer un levier important pour accroître la production nationale ;

(iii) Impliquer fortement les jeunes agronomes dans le processus de mise en œuvre de l'initiative 3N du Président de la République ;

(iv) Impliquer les agents d'agriculture et d'élevage au niveau de toutes les actions entreprises dans le domaine ;

(v) Accorder une grande importance aux écoles et centres de recherches agronomiques et s'approprier les résultats des recherches menées ;

(vi) Capitaliser les acquis, en l'occurrence la SDR (Stratégie de développement rural), en vue d'une harmonisation de la SDR et de l'Initiative 3N ;

(vii) Prendre en compte la question des réformes foncières dans le cadre de l'Initiative 3N du Président de la République ;

(viii) Promouvoir une véritable éducation civique et citoyenne, seul gage de réussite de tout projet de développement dans le pays. L'État doit percevoir l'éducation civique et citoyenne comme un impératif catégorique en vue d'un changement de mentalité et d'attitude vis-à-vis du bien public ;

(ix) Renforcer les programmes de réintégration/réinsertion des migrants de retour au pays suite aux crises ivoirienne et libyenne ;

(x) Promouvoir une forte implication de la Diaspora nigérienne dans la réalisation de la sécurité alimentaire en mettant à contribution les migrants nigériens de manière plus formelle et organisée dans les domaines tels que la mise en valeur des ressources hydriques, les programmes de récupération et de restauration des terres, l'amélioration de la production de l'oignon au Niger ;

(xi) Renforcer le développement et la gouvernance au niveau local en renforçant ou en initiant des programmes et projets de développement et en amenant les populations à s'organiser pour la réalisation de leur propre sécurité alimentaire ;

(xii) Promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires tournés vers les communautés et basés sur le contrôle des populations sur les ressources telles que la terre, l'eau et la biodiversité ;

(xiii) Mettre en place un système de régulation stricte et obligatoire qui limite l'accès des entreprises et autres acteurs publics et privés aux terres agricoles, aux zones humides, aux espaces pastoraux et aux forêts.

2-À l'endroit des OSC :

Les participants recommandent notamment :

(i) Construire une large plate-forme des OSC pour une synergie d'actions en matière de contrôle de l'action publique et de plaider sur la flambée des prix des denrées alimentaires. Ce qui nécessite de renforcer le cadre organisationnel pour développer des synergies et des complémentarités ;

(ii) Créer une véritable coordination des ONG nationales et internationales pour éviter les erreurs du passé et gérer de façon efficace et efficiente l'aide alimentaire dans le cadre de la crise qui s'annonce ;

(iii) Renforcer les capacités d'intervention des acteurs et actrices de la société civile dans le domaine humanitaire, et s'impliquer fortement dans la gestion et la prévention des crises alimentaires et le suivi de la situation des campagnes agricoles et pastorales ;

(iv) Améliorer la collaboration avec les institutions de l'État et donner une meilleure visibilité aux interventions ;

(v) Intensifier les actions de mobilisation et d'éducation citoyenne en donnant la parole aux paysans au lieu de parler simplement en leur nom ;

(vi) Impliquer fortement les femmes dans les journées de réflexion portant sur tous les sujets touchant la question de la sécurité alimentaire ;

(vii) Dénoncer les pratiques corruptives, détournements, spéculation et autres manquements observables dans la gouvernance humanitaire.

